

Définition Blocage : (n.m.) Terme employé en maçonnerie pour désigner les cailloux, les pierres, les moellons, mélangé au mortier destiné à combler un espace vide entre deux murs.

Formé sur le verbe bloquer (dérivé du substantif moyen néerlandais blochuus, fortin), avec le suffixe -age indiquant une action. Bloquer est appliqué à l'architecture dès le XV siècle, mais blocage n'apparaît pas avant 1547, dans l'Architecture, ou art de bien bastir de Jean Martin : « & l'ouverture soit remplie de bon moylon, blocage, ou pierre dure ».



© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation